Espèces exotiques envahissantes : l’OFB lance un appel à manifestation d’intérêt de projets de recherche-action

L’Office français de la biodiversité (OFB) lance un appel à manifestation d’intérêt (AMI) visant à soutenir et financer des projets de recherche-action sur les espèces exotiques envahissantes en France hexagonale et dans les outre-mer.

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont reconnues actuellement comme l’une des principales menaces sur la biodiversité à l’échelle mondiale. Toutes les espèces (faune et flore) sont concernées. Également tous les territoires, en particulier insulaires, et tous les milieux, terrestres, aquatiques et marins, sont impactés par ces invasions biologiques. La France n’échappe pas à ce phénomène, tout particulièrement en outre-mer.

Calendrier de l’appel à manifestation d’intérêt

- Ouverture de l’AMI : 27 mars 2023 (date de France métropolitaine) ;
- Fin des dépôts des lettres d’intention (première étape) : le 30 avril 2023 à 23h59 (heure de Paris) ;
- Annonce des projets sélectionnés pour la deuxième étape : le 26 mai 2023 ;
- Fin des dépôts des dossiers de candidature (deuxième étape) : le 9 juillet 2023 à 23h59 (heure de Paris) ;
- Annonce des projets lauréats et démarrage de la contractualisation : au plus tard le 1er octobre 2023 (date indicative).

Liens utiles
Toutes les infos